

Cudrefin, le 21.1.2014

Communiqué de presse de l'Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse

Embargo jusqu'au 21.1.2014, 9h00

Le hibou moyen-duc est l'oiseau de l'année 2014

Le hibou moyen-duc : ambassadeur pour les zones de transition entre la forêt et les terres cultivées

Le hibou moyen-duc a été choisi par l'Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse comme oiseau de l'année 2014. Le moyen-duc aime les zones de transition douce entre la forêt et les terres agricoles avec des forêts clairsemées, des prairies maigres, des haies et des herbages utilisés extensivement. Avec le hibou moyen-duc, l'ASPO/BirdLife Suisse attire l'attention sur la forte diminution de cet habitat.

Répandu mais invisible

L'Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse a choisi le hibou moyen-duc comme oiseau de l'année 2014. C'est l'un des rapaces nocturnes les plus répandus de Suisse, mais peu de personnes l'aperçoivent en raison de ses mœurs nocturnes. Il niche sur le Plateau suisse, dans le Jura et les vallées alpines jusqu'à 1500 m. Il devient actif à la tombée de la nuit et part à la chasse aux rongeurs. Il passe la journée à dormir dans un arbre. Son chant, un hoû-ou bas, n'est généralement pas audible de très loin.

Des oreilles qui n'en sont pas

Les grandes aigrettes (« oreilles en plumes ») caractéristiques ne servent pas à l'audition. Le hibou les utilise pour ses mimiques. Peu d'animaux peuvent communiquer leur humeur aussi bien que le hibou moyen-duc avec son disque facial et ses aigrettes. Les hiboux fascinent l'homme, car ils ont, comme nous, les deux yeux sur le devant du visage. Cela réduit leur angle de vision. Ce handicap est compensé par l'extraordinaire mobilité de leur cou. Grâce à 14 vertèbres cervicales (seulement 7 chez les humains), les hiboux peuvent tourner la tête à 270°. Ils peuvent ainsi observer ce qui se passe dans leur dos sans devoir tourner le corps.

Bon chasseur, menu peu varié

Le hibou moyen-duc s'est spécialisé dans la chasse nocturne. Dans la nuit noire, il localise ses proies non avec ses grands yeux, mais avant tout grâce à son ouïe très fine. Il entend le mieux autour de sept kilohertz, la fréquence qui correspond aux cris des campagnols. Ceux-ci constituent 80 % de ses proies. Le fin duvet qui recouvre ses plumes et le bord denté de celles-ci lui confèrent un vol silencieux, qui lui permet de surprendre les campagnols avant de les saisir entre ses serres acérées.

Le nombre de campagnols et mulots dans son habitat détermine le nombre d'œufs que pond la femelle moyen-duc. Les années avec peu de rongeurs, il n'y a que 3 à 5 œufs, les bonnes années, les femelles pondent 6 à 8 œufs, à partir de février déjà. Ils sont pondus dans un ancien nid de corneille en lisière de forêt ou dans un bosquet, et couvés par la femelle seule. Les jeunes n'éclosent pas tous en même temps, car la femelle commence à couvrir dès la ponte du premier œuf. Après 3 semaines, les jeunes, encore en plumage de duvet, quittent

le nid, se tiennent sur des branches et quémangent à grands cris pendant la nuit. C'est seulement une dizaine de jours plus tard qu'ils peuvent voler et suivre leurs parents à la chasse aux rongeurs.

Stopper la perte des zones de transition forêt – terres agricoles

Autrefois, les zones de transition entre les futaies et les terres agricoles étaient très répandues. Les forêts clairsemées, les haies, les arbres fruitiers, les prairies maigres et les pâturages offraient un habitat optimal au hibou moyen-duc. Aujourd'hui, la zone de transition autrefois très large a souvent été réduite à une fine bande. D'un côté, la forêt est devenue une futaie très dense et, de l'autre côté, les surfaces agricoles sont exploitées très intensivement. Les habitats semi-ouverts sont pourtant très importants pour la biodiversité et offrent un lieu de vie à de nombreuses espèces de plantes et d'animaux. L'ASPO/BirdLife Suisse demande donc de combiner des zones de forêts clairsemées avec des terres agricoles richement structurées et de recréer ces larges zones de transition là où c'est possible. Grâce à l'utilisation accrue de bois énergie, aux programmes en faveur des forêts clairsemées et aux nouvelles contributions pour la qualité du paysage dans l'agriculture, de nouvelles incitations ont été mises en place. Elles permettront de conserver un paysage traditionnel aujourd'hui pratiquement disparu.

Encadré:

Le poster sur le hibou moyen-duc de format A3 peut être commandé. Veuillez nous envoyer une enveloppe C5 affranchie, contenant un timbre de 1 Frs et comprenant votre adresse à:
ASPO/BirdLife Suisse, La Sauge, 1588 Cudrefin

D'autres informations ainsi que des vidéos sur l'oiseau de l'année 2014 sont disponibles sous www.birdlife.ch/hibou-moyen-duc

Informations complémentaires auprès de:

François Turrian, directeur romand de l'ASPO/BirdLife Suisse, tél. 079 318 77 75

Légendes des photos:

Photo 1: Le hibou moyen-duc est l'oiseau de l'année 2014 de l'ASPO/BirdLife Suisse. Il faudrait davantage d'habitats semi-ouverts pour espérer voir sa population progresser en Suisse.

Photo 2: Les habitats semi-ouverts comprennent des prairies extensives, des petites structures, des arbres fruitiers haute-tige et des haies jouxtant des forêts mixtes claires.

Photo 3: Habitats semi-ouverts en Suisse.

Photo 4 : En hiver les hiboux moyens-ducs fréquentent des dortoirs communs, parfois même dans les agglomérations.

Photo 5: Hibou moyen-duc attendant de partir en chasse.

Note pour les rédactions:

Le communiqué de presse et les photos en haute résolution peuvent être téléchargés sous www.birdlife.ch/fr/medien.

L'Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse regroupe en tant qu'association faîtière 63'000 membres, 2 organisations nationales, 19 associations cantonales et 450 sections locales. L'ASPO/BirdLife Suisse s'engage pour la biodiversité dans les forêts, en zone agricole et en zone urbaine. La famille BirdLife supervise 1200 sites protégés en Suisse. L'ASPO/BirdLife Suisse s'engage dans les programmes de conservation des espèces et gère les deux centres nature de La Sauge, dans la zone protégée du Fanel au bord du Lac de Neuchâtel (VD) et du Marais de Neerach dans le canton de Zurich.
www.birdlife.ch